

Compte rendu de séance

Séance du 04 Octobre 2024

L' an 2024 et le 04 octobre à 20 heures 01 minute, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle du Conseil, Mairie de Villereau sous la présidence de TOMA Mugolino

Présents : Mr TOMA Mugolino en charge des affaires courantes de la commune par délégation préfectorale, Mmes DÉPARIS Karine, HERVOUET Simone, PASQUIET Jennifer, MM : CAMUS Jean-Jacques, FONTVERNE Claude, LEVEQUE Maxence, MAILLARD Adrien, MOYON Julien, PELLE David, STERN Paul-Alexandre

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 11

Date de la convocation : 30/09/2024

Date d'affichage : 30/09/2024

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture d'Orléans
le :24/10/2024

et publication ou notification
du :13/11/2024

A été nommé(e) secrétaire : Mr STERN Paul Alexandre

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

ELECTION DU MAIRE

ELECTION DES ADJOINTS

VOTE DE L'INDEMNITE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

ELECTION DU MAIRE

Réf : 2024 D 017

Monsieur TOMA transmet la présidence de la séance à Madame HERVOUET, aînée des conseillers municipaux.

Madame HERVOUET fait rappel des textes 2122-4, L2122-7 L2122-8 et L2122-10 du code des élections relatifs aux conditions d'élection du maire.

Madame HERVOUET appelle les candidatures à la fonction de MAIRE. Seul Adrien MAILLARD se présente.

L'élection se déroule à bulletin secret. Maxence LEVEQUE et Mugolino TOMA sont désignés assesseurs.

Adrien MAILLARD est élu maire à l'unanimité.

Paul Alexandre STERN, cadet des conseillers municipaux, remet l'écharpe de maire à monsieur MAILLARD.

Adrien MAILLARD fait lecture de la charte de l'élu local et en remet un exemplaire à chaque conseiller. Les conseillers signent la charte.

ELECTION DES ADJOINTS

Réf : 2024 D 018

Réf : 2024 D 019

Madame HERVOUET transmet la présidence du conseil municipal à Adrien MAILLARD pour l'élection des adjoints.

Une brève discussion est engagée pour déterminer le nombre d'adjoints. Certains élus souhaitent un unique adjoint tandis que d'autres en souhaitent 2.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré

DECIDE, à la majorité d'élire un unique adjoint.

A la majorité (pour : 8 contre : 3 abstentions : 0)

Le maire appelle les candidatures à la fonction de premier adjoint. Seule Simone HERVOUET se présente.

L'élection se déroule à bulletin secret. Maxence LEVQUE et Mugolino TOMA sont désignés assesseurs.

Simone HERVOUET est élue 1ere adjoint maire à la majorité.

Simone HERVOUET : 8 voix, Bulletins blancs : 2, Bulletins nuls : 1

Les assesseurs contresignent les bulletins blancs.

Le maire remet l'écharpe de premier adjoint à madame Simone HERVOUET.

VOTE SUR L'INDEMNITE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Réf : 2024 D 020

Le maire rappelle que l'indemnité du maire et des adjoints correspond à un pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique (indice 1027). Par défaut, le pourcentage est de 25.05% pour le maire et de 9.9% pour les adjoints.

Le maire propose de fixer l'indemnisation du maire et de l'adjoint 3.7% au-dessous du taux par défaut soit 21.7% pour le maire et 6.2% pour la première adjointe.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

DECIDE de fixer l'indemnisation du maire et de l'adjoint 3.7% au-dessous du taux par défaut soit 21.7% pour le maire et 6.2% pour la première adjointe.

A la majorité (pour : 9, contre : 0, abstentions : 2)

Informations diverses :

Le maire distribue les livrets « Statut de l' élu local ».

Les conseillers municipaux sont invités à remplir un tableau de coordonnées destiné au secrétariat de mairie.

Le conseil échange sur la planification des conseils municipaux. Le maire suggère de planifier à l'avance un conseil par mois environ. Monsieur Camus estime que c'est trop fréquent ce qui peut créer des contraintes chez les conseillers.

Le maire propose de renouveler le principe de permanence des élus le jeudi de 17h à 19h. Ce temps permet :

- Aux conseillers municipaux de venir s'informer des dernières informations concernant la commune.

- Aux administrés de venir échanger avec les conseillers et d'évoquer leurs projets liés à la mairie.

Une annonce circule toujours au CDG45 dans le but de recruter un secrétaire de mairie.

Un temps de rencontre des agents municipaux et scolaires sera organisé ainsi qu'une visite de la commune et des biens communaux.

Le 11 novembre approche et des échanges sont à prévoir pour organiser cette journée.

Séance levée à 21 heures 29

En mairie, le 18/10/2024
Le Maire
Adrien MAILLARD

Le Secrétaire de séance
Paul Alexandre STERN